158945

COMMUNE DE BURTIGNY

plan d'affectation ■ "Village"

information : plan synthèse 1ère et 2ème enquête publique

Approuvé par la Municipalité de Burtigny dans sa séance du 7 janvier 2013

Modifications approuvées par la Municipalité de Burtigny
dans sa séance du 4 juin 2019

La Syndique : Valérie JEANRENAUD — La Secrétaire : Isabelle DESPLAND

Soumis à l'enquête publique du 18 janvier au 18 février 2013

Modifications soumises à l'enquête publique complémentaire
du 5 juin au 4 juillet 2019

La Syndique : Valérie JEANRENAUD — La Secrétaire : Isabelle DESPLAND

Adopté par le Conseil général de Burtigny dans sa séance du 8 octobre 2019

Le Président : Patrick ROSSELET-PETITPIERRE — La Secrétaire : Eliane HOFER

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le 24 OCT. 2022

La Cheffe du Département : Christelle LUISIER BRODARD

Entrée en vigueur constatée par le Service compétent, le 24 OCT. 2022

GEA vallotton et chanard SA architectes - urbanistes FSU
rue de Bourg 28 CP 6326 1002 Lausanne tél. 021 310 01 40 info@geapartners.ch

Lausanne, le 19 octobre 2020

09059 AR MD YL

burtigny/09059_PGA/plan/09059_PPA_Village_v16_approbation.vwx

SITUATION

échelle 1:10'000

Coordonnées moyennes : 509'250 / 146'900

Source : orthophoto, www.geoplanet.vd.ch

LÉGENDE DU PLAN DE DÉTAIL

- périmètre du plan d'affectation
- parcelle concernée par l'article 69 du règlement du plan d'affectation (disponibilité des terrains)
- limite des constructions

zone Village A

- zone Village A
- aire des bâtiments protégés
- aire des bâtiments à conserver
- aire d'évolution des constructions nouvelles et existantes
- direction des faîtes
- aire des aménagements extérieurs
- aire de dégagement
- secteur de protection du site bâti (17 LAT)
- 000 m² / R+1+C — surface de plancher déterminante par aire d'évolution (SPd) / nombre de niveaux

- **zone Village B**
- **zone d'installations publiques**
- **zone agricole**

élément indicatif

- bâtiment existant
- espace pour création d'un parking

PLAN DES AFFECTATIONS

échelle 1:4'000

- périmètre du plan d'affectation
- zone Village A
- zone Village B
- zone d'installations publiques
- zone agricole

PLAN DE DÉTAIL

échelle 1:1'000

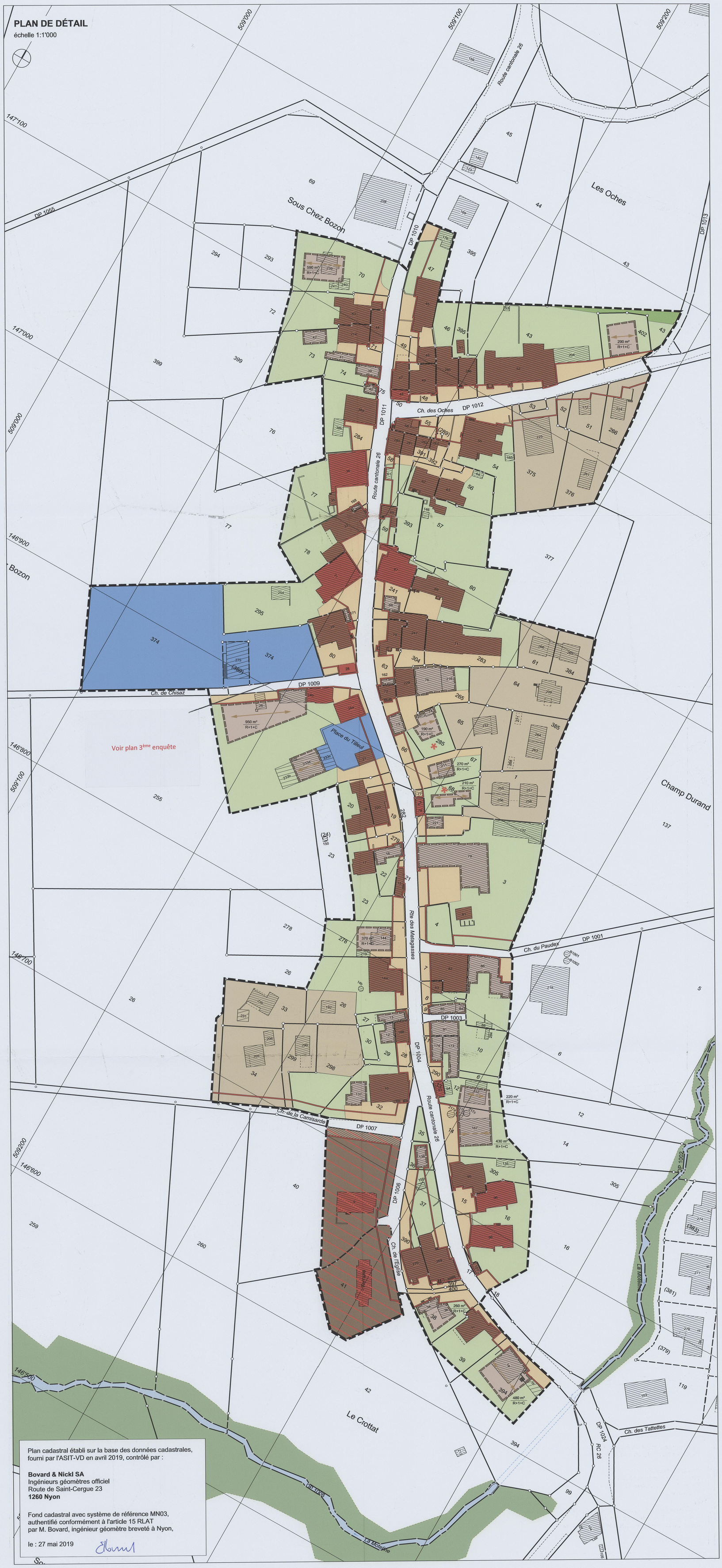

Plan cadastral établi sur la base des données cadastrales, fourni par l'ASIT-VD en avril 2019, contrôlé par :

Bovard & Nickl SA
Ingénieurs géomètres officiel
Route de Saint-Cergue 23
1260 Nyon

Fond cadastral avec système de référence MN03, authentifié conformément à l'article 15 RLAT par M. Bovard, ingénieur géomètre breveté à Nyon,

le : 27 mai 2019